

**Destinataires :**

**Membres élus :**

M. FAVERJON Christophe, Mme ARSAC Gisèle, Mme BARAILLER Christiane, Mme FAYOLLE Sylvie, Mme LAURENDON Denise, Mme POITRINAL Isabelle, Mme RANCHON Chantal, Mme THIVEL Sylvie

**Membres nommés :**

Mme DECHAUX Nadine, Mme DORSON Geneviève, Mme PERONNET Nicole, Mme DURIEU Brigitte, M. SOLINAS Marcello, Mme BERNARD Jacqueline, M. CHAUDIER Gérard

**Assiste :** Mme DELTEL Laurence

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS  
DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024**

Le dix-huit décembre deux mille vingt-quatre, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à 15h00, au Pôle de services d'Unieux, sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Président, après avoir été convoqués dans les délais légaux, conformément au CGCT.

**Présents :**

**Membres élus :** M. FAVERJON Christophe, Mme ARSAC Gisèle, Mme BARAILLER Christiane, Mme RANCHON Chantal, Mme THIVEL Sylvie,

**Membres nommés :** Mme BERNARD Jacqueline, M. CHAUDIER Gérard, Mme PERONNET Nicole,

**Pouvoir :** 1

M. SOLINAS Marcello à Mme RANCHON Chantal

**Nombre de conseillers : 15 - Nombre de présents : 8 - Nombre de votants : 9**

**Secrétaire de séance :** Mme Laurence DELTEL, directrice du CIAS du SIDR

**SOMMAIRE POUR LE CIAS**

1. Débat d'orientation budgétaire du CIAS
2. Vote de tarifs voyage seniors 2025

**SOMMAIRE POUR LA RESIDENCE AUTONOMIE**

3. Affectation de résultat 2023 de la Résidence autonomie
4. Admission en non-valeur
5. Avenant à la convention 2023-2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG42

**Informations diverses**

## **CIAS**

### **1- DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DU CIAS**

Les activités d'animation proposées par le CIAS restent importantes et fonctionnent bien. Il est à noter que la participation des résidents est équivalente à celles des personnes âgées extérieures.

Le voyage sénior organisé toutes les années connaît un grand succès.

Même si le budget activité reste équilibré (hors personnel) du fait de la participation des usagers, les charges de fonctionnement et de personnel sont en augmentation.

En effet, les frais liés à la maintenance des navettes sont en hausse, le coût des assurances va également augmenter sur 2025.

Concernant les charges de personnel, il faut prendre en compte l'augmentation du RIFSEEP décidé en septembre.

Le budget 2024 avait repris un déficit de 7840.18 € et devrait également se solder avec un déficit qu'il conviendra de reprendre en 2025.

Il est donc proposé de réévaluer la participation des communes de 33 000 € à 36 300 €.

Concernant l'investissement, il n'y a pas de dépenses sur 2024, un excédent sera reporté sur 2025.

### **2- VOTE DE TARIFS VOYAGE SENIORS EN 2025**

Suite au retour positif du voyage senior qui a eu lieu au printemps 2024 dans le Périgord, les Elus(es) décident de proposer un voyage sur la Côte d'Azur, à Fréjus du 14 juin 2025 au 21 juin 2025.

Le tarif en pension complète, transport compris, sera de 608 €.

Une participation de 212 € est financée par l'ANCV pour les personnes peu ou pas imposables.

Pour eux, le tarif sera de 396 €.

Les tarifs seront majorés de 10 % pour les personnes extérieures au territoire du SIDR, soit 669 € ou 435 € avec l'aide de l'ANCV.

Le supplément chambre seule s'élèvera à 94 € par personne pour le séjour.

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration à l'unanimité, décide d'approuver ces tarifs, la gratuité du séjour aux deux membres qui encadreront le groupe pendant le voyage, d'autoriser le Président à déposer un dossier auprès de l'ANCV, et de solliciter une subvention auprès de la CARSAT.

## **RESIDENCE AUTONOMIE**

### **3- AFFECTATION DE RESULTAT 2023 DE LA RESIDENCE AUTONOMIE**

Suite à une erreur sur la délibération du 25 mars 2024 relative à la reprise de résultat 2023 de la Résidence autonomie, sur proposition du Président, les membres après en avoir délibéré, décident à l'unanimité, d'annuler la délibération du 25 mars 2024, et approuvent l'affectation du déficit 2023 d'un montant de 97 117.90 € au compte de réserve de compensation du déficit (compte 10686).

### **4- ADMISSION EN NONVALEUR**

Madame La Trésorière Principale porte à la connaissance du CIAS-Maison de l'Amitié qu'elle n'a pas pu, malgré les procédures réglementaires employées, recouvrer les titres, côtes ou produits en raison de divers motifs (poursuite sans effet, décédé et demande renseignement négative).

Dans ces conditions, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité, de bien vouloir admettre en non-valeurs le montant suivant :

- 4 506.48 € pour la Résidence autonomie, état arrêté le 18.07.24

#### **5- AVENANT A LA CONVENTION 2023-2026 RELATIVE A L'ETABLISSEMENT DES DOSSIERS CNRACL PAR LE CDG 42**

##### Exposé du Président :

*Le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire est tenu d'accomplir des prestations obligatoires pour le compte de toutes les collectivités et établissements publics qui lui sont affiliés. De plus, à la demande expresse des collectivités affiliées, des services optionnels peuvent être proposés, c'est le cas en ce qui concerne la création du service dédié au conseil, au contrôle et à la réalisation des dossiers retraite CNRACL.*

Le Conseil d'administration du CIAS du SIDR, par délibération du 14 décembre 2022, a approuvé la convention d'adhésion 2023-2026 proposé par le Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire pour la prise en charge de l'établissement complet des dossiers CNRACL de notre établissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En raison de l'évolution des services sur Pep's \_ GULI à compter du 16 septembre 2024, des modifications doivent intervenir au niveau de la délégation faite au CDG, dans le cadre de la convention CNRACL 2023-2026.

Sur proposition du Président, le Conseil décide d'approuver à l'unanimité, l'avenant à la convention 2023-2026 relative à l'établissement des dossier CNRACL par le CDG42, tel qu'annexé et autorise le Président à le signer.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Un retour sur la rencontre avec le Département concernant le Budget 2025 de la Résidence a été fait.
- Date des vœux au personnel : **le 14 janvier 2025 à 18h30 à la Maison de l'Amitié**

**Prochain Conseil d'administration, le mercredi 12 février 2025 à 15h00**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

A Unieux, le 18/12/2024

Le Président,

Christophe FAVERJON



